

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée et tenue le lundi 14 décembre 2015 à 19 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence du directeur général et greffier, monsieur Jean-François Albert et du trésorier, monsieur Sébastien Racette, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

Était absent, le conseiller, monsieur Alexandre Cantin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2016.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018.
6. Levée de la séance.

OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

5445-12-2015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 11 novembre 2015 du Journal des Pays-d'en-Haut / La Vallée conformément aux prescriptions de la Loi ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2016 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2016 au montant de 6 956 273 \$ pour la proximité et de 7 675 872 \$ pour le budget total (proximité et agglomération) soient adoptées et que les taxes, compensations et quotes-parts calculées en conséquence soient prévues au règlement # 102-2015 à être adopté.

QUE ces prévisions budgétaires 2016 soient transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Pierre Moreau dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire appelle le vote sur la proposition :

Vote : 3 Pour (M. Daniel Beaudoin, M. Gilles Boucher et Mme Johanne Lepage)
 3 Contre (Mme Gisèle Dicaire, Monsieur Stéphane Longtin et Mme Lisiane Monette)

La proposition est donc REJETÉE.

Compte tenu des obligations municipales en matière de finances édictées à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire convoque les élus à une nouvelle séance extraordinaire le jeudi 17 décembre prochain à 19 h pour y traiter de ce sujet.

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016, 2017 ET 2018.

ATTENDU qu'après étude du programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018 et en application des prescriptions de la Loi en cette matière ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 au montant de 2 542 720 \$ soit adopté.

Le maire appelle le vote sur la proposition :

Vote : 3 Pour (M. Daniel Beaudoin, M. Gilles Boucher et Mme Johanne Lepage)
3 Contre (Mme Gisèle Dicaire, Monsieur Stéphane Longtin et Mme Lisiane Monette)

La proposition est donc REJETÉE.

Compte tenu des obligations municipales en matière de finances édictées à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire ajoute ce point à la nouvelle séance extraordinaire du jeudi 17 décembre prochain à 19 h.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016, 2017 ET 2018.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

5446-12-2015

Étant 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents de lever l'assemblée.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
Maire

(signé)

Monsieur Jean-François Albert
Directeur général et greffier